

TALLEYRAND A SAINT-SULPICE ET A LA SORBONNE

Talleyrand entra à seize ans, en 1770, au séminaire de Saint-Sulpice¹. Les bâtiments où se formaient les prêtres du diocèse de Paris n'étaient point ceux qui s'élèvent aujourd'hui sur le côté sud de la place de ce nom; ils occupaient alors en entier la place actuelle, en masquant complètement la façade de l'église; l'entrée principale s'ouvrait sur la rue du Vieux-Colombier. Cinq ans de la vie du futur évêque, de seize à vingt et un ans, allaient s'écouler dans un quartier qui lui était familier, à quelques pas de sa maison natale, à la porte même de l'église où il avait été baptisé.

A en croire ses *Mémoires*, ce furent « cinq années d'humeur, de silence et de lecture; » elles lui parurent « si longues et si tristes. » « Je fus, dit-il, au séminaire d'une tristesse qui, à seize ans, a bien peu d'exemples. Je ne formai aucune liaison. Je ne faisais rien qu'avec humeur. J'en avais contre mes supérieurs, contre mes parents, contre les institutions... On me croyait hautain, souvent on me le reprochait... Hélas! mon Dieu, je n'étais ni hautain ni dédaigneux : je n'étais qu'un bon jeune homme, extrêmement malheureux et intérieurement courroucé. » Bien des années plus tard, dans une de ces soirées de Valençay où le prince de Bénévent aimait à se raconter, la duchesse de Dino recueillait de ses lèvres des souvenirs de Saint-Sulpice qui étaient pleins d'amertume. « Je fus si malheureux que je passai mes deux premières années de séminaire sans presque parler à personne. Je vivais seul, en silence...

1. Voir la *Revue de Paris*, n° du 15 août 1926.

J'étais indigné contre la société, et je ne comprenais pas comment, parce que j'étais affligé d'une infirmité d'enfance, j'étais condamné à ne pas occuper la place naturelle qui m'appartenait. »

Cependant il arrivait à Talleyrand, quand il rappelait « ce temps d'épreuve » où il été avait « trempé dans les eaux du Styx, » d'en parler sur un ton tout différent. Un jour, au congrès de Vienne, il faisait au comte Alexis de Noailles cette curieuse confidence : « Quand je veux être heureux, je songe à Saint-Sulpice, et je me rappelle mes souvenirs de ce temps-là. Il y avait alors au séminaire de bonnes têtes, M. Bourachot, supérieur général, M. Le Grand, docteur de Sorbonne, et d'autres encore. (Noailles ne se rappelait pas tous les noms que le prince lui avait cités.) M. Le Grand m'a donné de bien bons conseils. » Le 13 novembre 1821, au palais du Luxembourg, il prononçait l'éloge funèbre de son collègue de la Chambre des pairs, le comte Bourlier, évêque d'Évreux, ancien Sulpicien, qui venait de mourir; il l'avait souvent reçu à son hôtel de la rue Saint-Florentin. Il disait avoir « un plaisir particulier » à parler de Saint-Sulpice. Il évoquait à cette occasion le souvenir des Sulpiciens avec une sympathie respectueuse : à la différence de la plupart des congrégations religieuses qui ont fui le monde et s'en tiennent à l'écart, ils habitaient les villes, mais ils y vivaient « d'une manière assez retirée et assez occupée pour n'en craindre aucune des séductions. Ceux même dont les talents, malgré eux, jetaient quelque éclat, se couvraient tellement de leur modestie, qu'il est arrivé à plusieurs d'entre eux de se dérober au gouvernement, qui aurait voulu les appeler à des places élevées. » Il témoigna toujours une estime particulière à M. Émery, le célèbre supérieur général de l'ordre de Saint-Sulpice; il aimait à le recevoir à sa table, à l'époque du Consulat.

Qui faut-il croire? Le Talleyrand des *Mémoires* ou celui du congrès de Vienne? Le Talleyrand de Valençay ou celui du Luxembourg? Avec lui, des affirmations contradictoires ne sont pas pour étonner. On comprend que, dans ses *Mémoires*, il ait insisté sur la pression qui lui avait été faite, sur son mécontentement, après tout légitime; il tenait trop à justifier devant la postérité et devant sa conscience l'oubli qu'il

devait faire un jour de la parole sacramentelle : *Tu es sacerdos in æternum*. Dans le dernier document qui a reçu sa signature, la lettre au pape Grégoire XVI dont le texte avait été établi avec tant de soin deux mois à l'avance et qu'il signa le jour même de sa mort, le 17 mai 1838, il tint à insérer cette protestation suprême : « Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né. »

Le séminaire de Saint-Sulpice possédait une belle bibliothèque, qui avait été enrichie, quelque trente ans plus tôt, par le cardinal de Fleury. Les ouvrages les plus nombreux se rapportaient, comme c'était naturel, à la théologie, à l'exégèse et à l'ensemble des sciences ecclésiastiques; mais les moralistes, les grands historiens, des biographies d'hommes d'État, des récits de voyages célèbres, quelques poètes figuraient aussi sur ses rayons. A Reims, chez son oncle, Charles-Maurice avait lu à contre-cœur les livres qu'on lui avait désignés ou imposés; à Saint-Sulpice, livré à lui-même, il dévora avec une sorte de rage tous les livres qu'il trouvait au hasard de ses séances de bibliothèque. Les récits des voyages sur mer, avec les tempêtes et les aventures de traversée, avaient un vif attrait pour lui; il y voyait comme l'image des changements soudains qui pourraient se produire dans sa situation.

Toutes ses heures de liberté se passaient à lire. De l'enseignement professionnel qu'il suivit avec ses condisciples, — cours de théologie, d'Écriture sainte, d'histoire de l'Église, de droit canonique, de liturgie, — de la formation religieuse et morale qui est l'objet essentiel de la culture dans un séminaire, pas un mot; son unique souvenir est pour les lectures qu'il faisait lui-même au gré de sa fantaisie et de ses trouvailles. Il recherchait de préférence les livres qui étaient en harmonie avec son état d'âme. J'étais, dit-il, « retiré pendant les récréations dans une bibliothèque où je cherchais et dévorais les livres les plus révolutionnaires que je pouvais trouver, me nourrissant de l'histoire des révoltes, des séditions et des bouleversements de tous les pays. » Il est regrettable qu'il n'ait point

conservé les titres de quelques-uns des ouvrages qui avaient fait ses délices ; on aurait vu si la bibliothèque de Saint-Sulpice possédait vraiment des livres si révolutionnaires.

Ce fut, selon son expression, sa « troisième et véritablement utile éducation, » la première ayant été la périgourdine, la deuxième la harcurienne, la troisième la sulpicienne. Éducation qui fut un peu celle d'un autodidacte, ne prenant conseil que de ses lectures, les comparant à son jugement personnel : phénomène rare sans doute pour une éducation faite en communauté, avec une discipline uniforme pour tous, comme l'est en particulier la discipline d'un séminaire. Les livres éclairaient son esprit, ils ne l'asservissaient jamais. Dans le tête-à-tête qu'il avait avec ses ouvrages favoris, il ne manquait pas d'estimer, lorsque sa propre opinion différait de l'opinion de ses auteurs, que c'était son opinion à lui qui était la bonne.

Il faut prendre l'esprit de son état ; le mot est de Frédéric II, qui allait achever de régner, au moment même où Talleyrand entra dans la vie du siècle. Le roi de Prusse avait été lui-même un bel exemple de sa formule, le jour où il était passé brusquement de la vie silencieuse et agréable de Rheinsberg à la vie agitée et dramatique de Potsdam. Son état, qu'il n'avait pas choisi, ne lui permettait plus de jouer les Télémaque ; il l'obligeait à devenir, coûte que coûte, administrateur, homme d'État, chef de guerre. L'Europe et la France en particulier savaient les résultats qu'avait obtenus en quelques années sa volonté de fer ; il avait voulu être Frédéric le Grand, il l'avait été.

L'esprit de son état pour un séminariste, n'est-ce pas d'exercer sur sa vie intérieure, sur ses mœurs privées, une sévère contrainte ? Le loup dévorant dont parle l'Écriture rôde autour de tous, à tous les âges ; mais les adolescents sont sa proie la plus facile. Notre jeune séminariste, loin de songer à combattre l'ennemi, semble lui avoir fait tout de suite un accueil souriant. Au bout de quarante-quatre ans et après tant d'événements du même genre, le prince de Bénévent parlait encore de certaine aventure d'amour de ses dix-huit ans avec un sentiment de satisfaction et, si l'on peut dire, de recon-

naissance. « J'y pense, dit-il, avec plaisir, parce que je lui dois vraisemblablement de n'avoir pas éprouvé tous les effets de la mélancolie poussée au dernier degré. » Veut-il dire par là que, dans sa mélancolie, il avait songé à se détruire? Certes, sa présence au séminaire n'eut, à aucun moment de ces cinq années, le caractère d'une vocation; ce n'était pas un appel d'En Haut qui l'y avait fait entrer. Malgré tout, il s'était décidé à franchir le seuil de Saint-Sulpice; alors n'était-ce pas un devoir pour lui d'observer les bienséances? Ce fut à tout âge la chose du monde dont il se préoccupa le moins. Suivant le mot de quelqu'un qui l'a bien connu et qui l'a étudié de près, « il apprit de bonne heure à caresser le scandale et à mépriser l'opinion des honnêtes gens. » Comme le dit Étienne Dumont, qui l'a souvent rencontré dans la société de Mirabeau et qui évoque, à propos de sa vie privée, le souvenir du cardinal de Retz, « ses mœurs n'étaient rien moins que cléricales. » Cette manière d'« anti-cléricalisme » commença pour lui dès le séminaire.

La rencontre féminine sur laquelle Talleyrand s'étend avec complaisance au début de ses *Mémoires*, fut-elle la première de ce genre? Doit-on ajouter créance à un récit qui parut de son vivant, sous le règne de Charles X, et contre lequel il ne fit point entendre de réclamation? Il était au séminaire depuis quelques mois, quand il lia connaissance, par une fenêtre de la rue du Pot-de-Fer (aujourd'hui rue Bonaparte), avec la fille du plus riche rôtisseur du quartier, qui n'avait guère plus de quatorze ans. Pour aller se promener la nuit avec elle, il sautait le mur, en se servant des branches d'un tilleul et de l'impériale d'un fiacre. La jeune fille parvint même à pénétrer dans sa cellule, à l'insu du concierge Régomier; ce brave homme n'avait pas deviné la jolie enfant, sous le déguisement d'un patronnet apportant des friandises pour la Pentecôte. Bien des années après, en 1826, un jour que Talleyrand se rendait à la Chambre des pairs, son carrosse heurta une borne en tournant la rue du Gindre (aujourd'hui rue Madame). « J'ai levé la tête, » lui fait-on dire, « et reconnu cette maison peinte en vert qui renfermait pour moi toute beauté et tout amour en 1770. »

Les deux grands mobiles de cette existence, a dit Vitrolles

en parlant de Talleyrand, ont été « l'amour des femmes et l'amour de l'argent. » Quand on a pratiqué l'histoire de Talleyrand, on est en droit de dire qu'il faut toujours faire leur place dans sa vie à ces deux mobiles et que, dans l'un et l'autre de ces domaines, tout est possible avec lui. On reconnaît, d'autre part, que les détails du récit qui vient d'être résumé sont en parfaite harmonie avec la topographie des lieux, tels qu'ils existaient à la fin du règne de Louis XV. On hésite cependant à mettre cette escapade scandaleuse sur le compte du séminariste de seize ans. S'il est entendu qu'on ne prête qu'aux riches, n'est-ce pas une erreur de trop leur prêter?

Pour l'autre aventure, celle de la rue Férou, le doute n'est pas permis : *habemus confitentem*. Elle doit être rapportée, telle qu'il a cru devoir l'insérer lui-même, à tête reposée, dans ses *Mémoires*; elle est curieuse, en effet, pour l'histoire intime du personnage, curieuse aussi comme une preuve du relâchement des mœurs qui s'était introduit jusque dans la maison fondée par l'austère M. Olier.

Charles-Maurice était arrivé, pour parler comme lui, « à l'âge des mystérieuses révélations de l'âme et des passions, au moment de la vie où toutes les facultés sont actives et surabondantes. » Il avait remarqué, aux offices de l'église de Saint-Sulpice, où l'on conduisait les séminaristes, une jeune personne à l'air simple et modeste; sa présence l'avait rendu lui-même plus exact aux grandes cérémonies. Un jour où il pleuvait beaucoup, il l'aborda à la sortie de l'église, il lui offrit la moitié de son parapluie. L'inconnue accepta; elle se laissa reconduire tout à côté, rue Férou, et permit à son compagnon de monter chez elle. (C'était l'hôtel n° 6, qui a conservé ses bas-reliefs et des sphinx sur les piliers d'entrée.) « Comme une jeune personne très pure, » elle lui proposa de revenir. Il prit ainsi l'habitude d'aller la voir à peu près tous les jours, et cela pendant deux années, de dix-huit à vingt ans. Leurs destinées offraient une ressemblance qui les avait attachés l'un à l'autre; le séminariste était entré malgré lui au séminaire, l'aimable personne était entrée malgré elle au théâtre. Ils avaient un sujet commun de conversation qui établit entre eux « une confiance sans réserve, » la tyrannie de leurs parents.

La politique faisait-elle aussi partie de leurs entretiens? C'était l'époque du premier partage de la Pologne. Talleyrand rappelait plus tard l'impression douloureuse que lui avait faite « ce grand acte d'injustice et de spoliation, » au moment même où il s'était accompli. A-t-il parlé avec son amie de l'ignorance honteuse du duc d'Aiguillon, ministre des Affaires étrangères, et du cardinal de Rohan, ambassadeur à Vienne, lors des négociations qui avaient précédé ce crime? Toute la France en était révoltée.

Talleyrand n'a point donné le nom de la personne accueillante de la rue Férou : elle s'appelait Dorothée Dorinville, connue à la Comédie Française sous le nom de Luzy; elle avait vingt-cinq ans quand commencèrent ses relations avec son jeune ami, plus jeune de sept années. Dorothée : un nom que le prince de Bénévent aimera à prononcer dans les vingt-cinq dernières années de sa vie, en l'appliquant à une toute autre personne.

Talleyrand donne à entendre que ses supérieurs de Saint-Sulpice fermèrent les yeux sur ses visites rue Férou; ils avaient bien remarqué que l'humeur sombre de leur élève avait fait place à la gaieté, et ce fut tout. Ce séminariste avait toutes les chances d'être un jour un prélat très en vue, cardinal peut-être, ministre de la feuille peut-être : il était prudent de le ménager. Est-ce bien vraisemblable pour une aventure qui ne fut point un accident? Elle dura deux ans; elle se passa sous les yeux de tous, presque tous les jours, à la porte même du séminaire. Il est tout naturel de supposer, au contraire, que sa conduite scandaleuse finit par l'obliger à quitter la maison. Un pamphlet de 1790, qui parle de la « dépravation des mœurs, des honteux excès » du séminariste, dit ceci : « Élevé au séminaire de Saint-Sulpice, M. l'évêque d'Autun ne dut qu'aux conditions inséparables de sa naissance et surtout aux égards que l'on avait pour les vertus et les mérites de M. l'archevêque de Reims son oncle, de ne pas en être renvoyé avec éclat. » Mais il n'est point impossible qu'on lui ait fait comprendre qu'il devait sortir de Saint-Sulpice avant le terme de ses études.

Il est certain qu'il y était encore quand il soutint avec succès en Sorbonne, le 22 septembre 1774, la thèse appelée

Tentative, pour les examens du baccalauréat en théologie; elle était dédiée à la Sainte Vierge et roulait sur ce sujet : *Quænam est scientia quam custodient labia sacerdotis?* « Quelle est la science que doivent garder les lèvres du prêtre? » Il avait dû la préparer avec son directeur d'études, son « théologien, » le Sulpicien Charles Mannay, plus tard évêque de Trèves, puis de Rennes; il devait rester en rapports affectueux avec lui et le recevoir pendant des mois à Valençay. Sur un témoignage « de l'application à l'étude et des talents, » le futur bachelier avait obtenu une dispense d'âge, pour passer sa thèse à vingt ans, au lieu de vingt-deux. D'autre part, il est certain qu'il n'était plus à Saint-Sulpice, quand il reçut, avec le sous-diaconat, le premier des ordres majeurs. Comment expliquer, sinon par une absence forcée, qu'il n'ait pas été ordonné avec l'ensemble de ses condisciples, à Paris même, dans la paroisse de ses parents qui était aussi la sienne, dans l'église où il avait fait sans doute sa première communion? On ne peut malheureusement pas interroger les registres de sortie du séminaire en 1775; ils sont perdus pour cette année. Quant aux *Mémoires* du prince de Bénévent, ils sont sur ce point spécial d'un mutisme complet; on sait l'extrême discrétion qu'ils observent dans tout ce qui a un caractère personnel à l'auteur. Aussi bien n'était-ce point leur objet. « Ma vie et mes relations, dit-il, s'y aperçoivent le moins que je le peux. »

Des autorités respectables parlent d'un séjour du jeune abbé au séminaire d'Angers. On donne les détails d'une débauche de table qu'il y aurait faite en cachette avec ses nouveaux condisciples, le soir du dimanche gras; on parle d'une farce de mauvais goût qu'il y aurait commise, en allant cacher dans le lit du supérieur un enfant nouveau-né. C'est une tradition vivante encore dans le clergé angevin que le futur évêque d'Autun vint pendant quelque temps étudier au Logis Barrault, c'est-à-dire au grand séminaire d'Angers; on dit qu'à cause de sa qualité il mangeait au réfectoire à une table séparée, où il était seul.

A quelle date précise placer l'anecdote qui suit? Si elle est authentique, elle est antérieure à la mort de Louis XV, c'est-à-dire au 10 mai 1774; Talleyrand était dans sa vingt et unième

année. Madame du Barry régnait alors à Versailles; elle y avait sa cour de fidèles. C'était le temps où « le manteau de l'abbé Terray et la simarre du chancelier de Maupeau s'offraient gaîment aux écarts de la poudre de sa toilette. » Ainsi parle Talleyrand lui-même; il a donné sur la dernière favorite de Louis XV, sur l'intrigue qui l'avait poussée à la cour, sur sa personne, sur son entourage, des détails dont l'abondance et la précision prouvent qu'il l'avait bien connue. Un jour, dans son boudoir, se trouvaient réunis Choiseul-Gouffier, Lauzun, Narbonne, Talleyrand. Les trois premiers, en joyeux compagnons, amusaient la jeune femme du récit de leurs bonnes fortunes; le dernier restait silencieux. Elle se tourne vers lui, et le fixant avec ses yeux spirituels : « Qu'avez-vous à ne rien dire? Hé quoi? Pas une bonne fortune? Vertu ou modestie? — Ah! Madame, je fais une réflexion bien triste. — Quoi donc? — Paris est une ville dans laquelle il est bien plus facile d'avoir des femmes que des abbayes. » Tous de rire. Quelques jours plus tard, le silencieux récoltait deux bénéfices. L'historiette est jolie et d'avoir débuté, à vingt ans, sous la protection des femmes, comme cela va bien à la nature et à la carrière de l'abbé de Périgord!

Deux de ses condisciples de Saint-Sulpice ont laissé des témoignages sur la crise par laquelle il passa au moment où les ordres majeurs allaient le lier à l'autel d'une manière irrévocable. Henri de Bethisy, qui devait être le dernier évêque d'Uzès, rapportait de lui une prédiction douloureuse, que les événements avaient réalisée. « Ils veulent faire de moi un prêtre : eh bien! vous verrez qu'ils en feront un sujet affreux. Mais je suis boiteux, cadet, il n'y a pas moyen de me soustraire à ma destinée. » C'est le même témoignage de la part de M. de Cussac, qui était alors le supérieur de Talleyrand et qui rapporta à un confrère ce mot du séminariste : « On me force d'être ecclésiastique; on s'en repentira. » Philippe de Sauzin, qui mourut évêque de Blois sous le règne de Louis-Philippe, a écrit dans ses *Souvenirs* : « Je peux attester qu'il était d'une humeur de chien au moment de son sous-diaconat. » L'abbé de Sauzin disait un jour à son ancien précepteur du collège d'Harcourt, M. Langlois : « Comment donc avez-vous

pu faire un prêtre de cet homme? — Hélas! » répondit M. Langlois, « vous ne vous imaginez pas tout ce que j'ai fait pour l'empêcher d'entrer dans l'état ecclésiastique. »

Monseigneur de Sauzin dit d'une manière très nette : « Je certifie qu'il n'a pas été appelé (au sous-diaconat par les directeurs de Saint-Sulpice); mais, pendant les vacances, quand il n'était plus dans la maison, il obtint des dispenses, et se fit ordonner le jour de la fête de saint Mathieu, » c'est-à-dire le 21 septembre de l'année 1775. La date de ce jour est inexacte. On trouve, en effet, dans les archives de l'archevêché de Paris, que Talleyrand fut ordonné sous-diacre le samedi 1^{er} avril 1775, veille du dimanche de la Passion; l'ordination se fit à Paris, dans l'église Saint-Nicolas du Chardonnet; l'ordinant était Léon-François-Ferdinand de Salignac de La Motte-Fénelon, évêque de Lombez. Ces archives apprennent aussi que, dix mois plus tôt, le 28 mai 1774, samedi des quatre-temps, veille du dimanche de la Trinité, dans la même église, Talleyrand avait reçu à la fois les quatre ordres mineurs, portier, lecteur, exorciste, acolyte; l'ordinant avait été Toussaint-François-Joseph Conen de Saint-Luc, évêque de Quimper.

Charles-Maurice avait vingt et un ans et deux mois, quand il avait entendu, le 1^{er} avril 1775, la monition solennelle : « Jusqu'à cette heure vous êtes libre... Cet ordre une fois reçu, vous ne pourrez plus en briser les engagements et vous serez attaché à jamais au service de Dieu... Pendant qu'il en est temps encore, réfléchissez. Et si vous persistez en votre sainte résolution, au nom du Seigneur, avancez ici. » Il avait fait un pas en avant et s'était mis à genoux devant l'évêque : il était attaché irrévocablement au service de l'Église.

Talleyrand ne devait plus rentrer au séminaire de Saint-Sulpice; il y a tout lieu de croire que ses supérieurs l'avaient vu partir sans déplaisir, et qu'ils ne tenaient pas à le préparer au diaconat et à la prêtrise.

L'année 1775 vit le dernier sacre de l'ancienne monarchie; cette solennité fut célébrée à Reims le 11 juin, sinon avec une pompe plus brillante qu'au début de chaque règne, du moins avec une sorte d'ivresse patriotique qui lui valut un éclat exceptionnel. Un jeune roi venait de monter sur le

trône à vingt ans; son avènement avait provoqué une joie universelle. Quel contraste entre ses vertus privées et les scandales que son grand-père avait offerts jusqu'au dernier jour! La reine était une jeune femme de dix-neuf ans, dont on célébrait à l'envi les grâces et la bonté. Le roi, plein d'intentions excellentes, avait répondu tout de suite à l'attente de la nation; le renvoi de ministres discrédités, la nomination de Turgot, le rappel des parlements avaient suscité partout des applaudissements. Que Dieu fit descendre sur la tête du nouveau souverain le trésor de ses bénédictions, et une ère de bonheur allait s'ouvrir pour tous les sujets. Aussi peut-on dire que le 11 juin 1775 le cœur de la France battait à Reims, sous les voûtes de l'insigne basilique. Des spectateurs étaient accourus de partout. Dans la foule se trouvait un jeune homme de seize ans, Jacques Danton; il était venu à pieds d'Arcis-sur-Aube, pour voir « comment on faisait un roi. » Dix-sept ans, plus tard, devenu ministre, il donnera des instructions à Talleyrand.

Les parents de l'abbé de Périgord avaient désiré qu'il assistât au sacre de Louis XVI. Pour eux, la solennité avait comme un intérêt de famille, qui s'ajoutait à son intérêt religieux et monarchique. A côté du cardinal de La Roche-Aymon, l'archevêque-duc, qui était le prélat officiant, l'archevêque de Trajanopole, oncle du jeune abbé, devait un rôle en vue à son titre de coadjuteur. Le père de Charles-Maurice, le comte de Talleyrand, avait le grand honneur, avec le vicomte de La Rochefoucauld, le marquis de Rochechouart, le comte de La Roche-Aymon, d'être l'un des quatre seigneurs otages de la sainte Ampoule; le roi n'avait pas oublié, en le désignant, qu'il avait été menin de son père. Lui-même, le jeune abbé, appartenait un peu à l'Église de Reims : depuis le 16 janvier précédent, l'acolyte du diocèse de Paris était devenu chapelain de la chapelle de la Sainte Vierge en l'église paroissiale de Saint-Pierre de Reims; la protection de son oncle lui avait valu sans doute cette distinction ecclésiastique.

Le dimanche 11 juin, fête de la Trinité, dès six heures et demi du matin, les cérémonies avaient commencé. Les quatre otages de la sainte Ampoule s'étaient rendus à l'abbaye de Saint-Remi; ils portaient le costume de gala : manteau court

d'étoffe d'or, chapeau noir garni d'un bouquet de plumes noires à deux rangs. En prêtant serment sur le livre des Évangiles, ils avaient juré, entre les mains du grand prieur, qu'il ne serait fait aucun tort à la sainte Ampoule; pour la conserver, ils s'engageaient à exposer leur vie. Une procession se forma; les seigneurs otages, à cheval, encadraient le dais sous lequel le grand prieur portait la fiole miraculeuse. Quand elle eut été remise à l'archevêque, ils prirent place dans les quatre premières stalles hautes du côté de l'Évangile. Alors la solennité du sacre s'était déroulée avec toutes ses phases dans leur majesté liturgique. Talleyrand avait vu les onctions faites avec le saint chrême, le couronnement du roi sur le front duquel le cardinal-archevêque avait posé le diadème, l'ascension de l'oint du Seigneur sur le trône élevé au milieu du jubé, la cérémonie des offrandes, et tous ces rites immuables qui se déroulaient au son des orgues et à la voix des chœurs. Il avait vu les six pairs ecclésiastiques, en mitre et en chape de drap d'or, l'archevêque duc de Reims consécrateur, l'évêque duc de Laon, l'évêque duc de Langres, l'évêque comte de Beauvais, l'évêque comte de Châlons, l'évêque comte de Noyon, qui évoluaient au cours des cérémonies, tandis que les six pairs laïques montaient une garde d'honneur du côté de l'Évangile : Monsieur, le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le duc de Chartres, le prince de Condé, le duc de Bourbon, qui représentaient le duc de Bourgogne, le duc de Normandie, le duc d'Aquitaine, le comte de Toulouse, le comte de Flandre, le comte de Champagne. Aux côtés du duc de Bourbon, il y avait probablement son fils, un enfant de près de trois ans, le duc d'Enghien.

La basilique s'était lentement vidée de sa foule immense. Processionnellement, par une galerie couverte, le roi avait regagné la grande salle de l'archevêché; un festin magnifique y était dressé. Les jours suivants, le jeune chapelain de Saint-Pierre avait assisté au toucher des écrouelles. Deux mille quatre cents malades, venus des provinces les plus lointaines, étaient rangés dans les allées du parc de l'abbaye; le roi les touchait un à un, en prononçant les paroles qui appelaient le miracle : « Dieu te guérisse, le roi te touche. » Enfin, le jeudi 15 juin, la procession solennelle de la Fête-

Dieu avait été la clôture de ces cinq jours de pompes religieuses et d'apothéose monarchique.

Il n'est pas possible qu'un jeune homme de vingt et un ans, à qui son éducation cléricale révélait mieux qu'à personne le sens de ces rites liturgiques, n'ait pas éprouvé quelque émotion au cours de ces cinq journées extraordinaires ; il n'est pas possible qu'il n'ait échangé ses impressions avec son père, sa mère, son oncle, ses deux jeunes frères. Mais ce qu'il a pu éprouver, ce qu'il a pu dire alors, il l'a gardé pour lui ; pas un mot, pas un seul n'en a transpiré dans ses *Mémoires*. Tout ce qu'il a cru devoir rappeler, à propos de ces solennités si impuissantes sur les âmes et sur les sens, c'est ceci, qu'il faut citer textuellement : « C'est du sacre de Louis XVI que datent mes liaisons avec plusieurs femmes que leurs avantages dans des genres différents rendaient remarquables, et dont l'amitié n'a pas cessé un moment de jeter du charme sur ma vie. C'est de madame la duchesse de Luynes, de madame la duchesse de Fitz-James et de madame la vicomtesse de Laval que je veux parler. » Il semble que cette manière de ne dire absolument rien de tout le reste et de placer ainsi, d'une façon aussi inattendue que peu nécessaire, le nom de trois femmes, dont la dernière se fit une réputation par l'éclat de ses désordres et compta Talleyrand parmi ses amants, il semble, dis-je, que cette manière jette une vive clarté sur le caractère même du personnage.

La carrière ecclésiastique ne pouvait avoir d'intérêt pour l'abbé de Périgord que si elle lui rapportait honneurs et profits ; il ne fut point déçu : tout de suite elle lui valut les uns et les autres. Le 24 septembre 1775, Louis XVI lui conférait l'abbaye de Saint-Denis de Reims, de l'ordre de Saint-Augustin ; l'abbé commandataire de vingt et un ans disposait sur l'heure même d'un revenu de dix-huit mille livres. C'était un début intéressant. Alors il commença à goûter « l'orgueilleux plaisir de tenir de lui seul toute son existence ». Ce fut pour lui « un moment fort doux » de pouvoir employer les revenus de l'abbaye de Saint-Denis « à payer au collège d'Harcourt une forte partie de sa pension qui y était due encore, et à s'acquitter envers M. Langlois des soins qu'il avait eus de lui dans son

enfance ». On regrette de ne pouvoir contrôler ces lignes des *Mémoires*; elles paraissent singulières. Si ses parents étaient peu fortunés, ils ne l'étaient pas, semble-t-il, au point de n'avoir pu payer les frais d'éducation de leur fils aîné. Est-il vraisemblable que le collège de la rue de la Harpe et surtout que M. Langlois, qui vivait de sa place de gouverneur, aient attendu cinq ans au moins pour ces règlements de comptes? Les *Mémoires* du prince de Bénévent renferment plus d'une contre-vérité; faut-il en compter ici une de plus? A-t-il voulu par cette assertion être encore désobligeant pour la mémoire de ses parents? Ou faut-il comprendre qu'il ait fait alors un cadeau personnel à M. Langlois?

En 1775 se tenait la session d'une des assemblées du clergé. Ces assises quinquennales de l'Église gallicane étaient comme ses états généraux; elles avaient pour objet principal le vote du don gratuit, c'est-à-dire de la contribution financière du clergé aux charges publiques; elles traitaient aussi des affaires de tout genre qui intéressaient le premier ordre de l'État. Chaque province ecclésiastique du royaume y envoyait deux députés dits du premier ordre, archevêques ou évêques, et deux députés dits du second ordre, abbés, prieurs ou bénéficiers. La province de Reims fit à l'abbé de Périgord l'honneur insigne, étant donné son âge, de le désigner comme député du second ordre. Ce ne fut pas tout. Le vieux cardinal de La Roche-Aymon, qui avait l'œil sur cet abbé au nom historique, neveu de son coadjuteur, le fit nommer promoteur de l'assemblée. Le poste était d'importance : il équivalait à celui du ministère public auprès des tribunaux, le promoteur ayant pour charge de veiller à la conservation des droits de l'Église, de sa discipline, et, par suite, de dénoncer les ecclésiastiques en faute.

L'abbé de Périgord, comme promoteur, ne fut que le second de l'abbé de Vogüé, qui était déjà connu par sa compétence dans ce domaine; mais il fut à bonne école. Son esprit naturellement réfléchi, qui avait une aptitude particulière aux questions de finance, put voir de près comment les affaires se traitaient dans ce grand corps. Il rapporte qu'il fit lui-même un des nombreux mémoires sortis de l'assemblée de 1775 pour établir que les biens de l'Église devaient être exempts de tous

les devoirs féodaux. C'était un écho de la grande querelle que l'édit de Machault avait provoquée ou plutôt fait revivre, quand il avait établi vingt-six ans auparavant l'imposition du vingtième. Talleyrand défendait alors l'immunité des biens de l'Église; quatorze ans plus tard, brûlant ce qu'il avait adoré, il sera le premier à proposer de les jeter dans le gouffre du déficit.

Les débuts du jeune promoteur avaient été remarqués, au point qu'on songea dès lors à lui réserver un jour une place d'agent général du clergé; on désignait ainsi les ecclésiastiques élus pour cinq ans qui, d'une assemblée à l'autre, avaient mission de représenter le clergé et de défendre ses intérêts auprès du gouvernement. Député et promoteur à l'assemblée de 1775, futur agent général, le jeune abbé avait le vent en poupe.

Pour arriver au port de l'épiscopat, en attendant mieux, il fallait commencer par doubler les deux caps du diaconat et de la prêtrise. L'abbé de Périgord ne pouvait pas ou ne voulait pas rentrer au séminaire de Saint-Sulpice. L'assemblée de 1775 finie, il fut admis à la Sorbonne, d'abord comme hôte, *hospes*, le 12 avril 1775, puis comme associé, *socius*, le 2 juin suivant. Il allait passer deux ans en compagnie d'ecclésiastiques séculiers occupés de théologie, à quelques pas de la rue de la Harpe où s'étaient écoulées ses années d'enfance.

L'antique maison qui portait le nom du confesseur de saint Louis, était soumise à une règle ainsi définie : *Vivere socialiter et collegialiter et moraliter et scholariter*. « Vivre dans une communauté aimable et irréprochable, en travaillant. » *Moraliter* : Talleyrand reconnaît lui-même qu'il ne s'en est pas beaucoup soucié. « J'y passai, dit-il, deux années occupé de toute autre chose que de théologie, car les plaisirs tiennent une grande place dans les journées d'un jeune bachelier. » Après cet aveu, on peut citer un passage d'un écrit révolutionnaire, qui dit peut-être la vérité : « Entré dans la maison de Sorbonne, les sujets les plus tarés de la licence devinrent sa société intime ». Il s'entraînait au genre d'existence assez libre qui allait être bientôt le sien dans sa maison de Bellechasse.

Sa famille, dont l'indifférence et la froideur, à l'en croire,

firent tant souffrir sa jeunesse, n'oubliait pas de lui rendre la vie agréable. Tandis qu'il faisait, avec son père et sa mère, un séjour à Saint-Thierry, auprès de Reims, pendant l'automne de 1776, sa grand'mère, la marquise d'Antigny, lui avait fait de Commarin un envoi de vin de Bourgogne. L'envoi était bien arrivé, moins deux bouteilles qui s'étaient cassées; le portier de la Sorbonne l'avait fait mettre à la cave. La bonne mademoiselle Charlemagne, qui en informait la marquise d'Antigny, ajoutait (lettre du 18 octobre 1776) : « Je crains, si le vin est très bon, qu'il ne dure pas longtemps. Monsieur l'abbé est fort généreux et voudra en régaler ses amis. »

Si le pensionnaire de la Sorbonne ne songea jamais à inscrire son nom parmi les maîtres illustres qui étaient sortis de la maison, il fut bien obligé de prendre part, de temps à autre, aux exercices théologiques qui conduisaient à la licence. Il fut reçu licencié en théologie le 2 mars 1778. Dans le classement général il fut placé le premier, parce que « le premier lieu » revenait de droit à celui qui était le plus noble, *nobilissimus*. Cette licence, conquise à bon compte, fut le couronnement de ses études; il n'ambitionna jamais le bonnet de docteur.

Déjà, pendant les cinq années de Saint-Sulpice, la théologie et la scolastique n'avaient pu que donner à son esprit cette clarté et cet art de deviser dont Ernest Renan fait remonter le bénéfice pour lui-même à ses années de séminaire. La Sorbonne, avec sa forte culture, développa ces qualités précieuses chez le licencié de vingt-quatre ans. Juste un demi-siècle plus tard, dans une circonstance solennelle, le prince de Bénévent parlait de la formation théologique de l'esprit comme d'une préparation excellente à la carrière diplomatique. C'était le 3 mars 1838, deux mois et demi avant sa mort. Ce jour-là, il prononça, devant ses confrères de l'Académie des Sciences morales et politiques, l'éloge d'un membre de la section d'Histoire qui venait de mourir, le comte Reinhard. L'académicien défunt avait fait une carrière de diplomate, après s'être préparé à la carrière pastorale dans un séminaire protestant. Analogie curieuse avec la carrière de celui qui parlait et qui ne pouvait pas, dans la circonstance, ne pas songer à son apprentissage de la Sorbonne. Après quelques mots sur la jeunesse du défunt, il avait dit : « L'étude de la théologie,

lui avait donné une force et en même temps une souplesse de raisonnement que l'on retrouve dans toutes les pièces qui sont sorties de sa plume. » Pour ne point sembler émettre un paradoxe, il s'était cru obligé de rappeler « les noms de plusieurs de nos grands négociateurs, tous théologiens, et tous remarquables par l'histoire comme ayant conduit les affaires politiques les plus importantes de leurs temps ». Il avait cité en exemple le cardinal Duprat, chancelier de France sous le règne de François I^{er}, le cardinal d'Ossat, qui traita tant d'affaires importantes entre Henri IV et la cour de Rome, Hugues de Lionne, le grand diplomate des premières années de Louis XIV, qui avait été formé aux affaires par l'évêque de Gap son père, le cardinal de Polignac, le plénipotentiaire aux conférences de Gertruydemberg et au congrès d'Utrecht. Il aurait pu ajouter à ces noms celui du cardinal de Richelieu.

L'omission est d'autant plus singulière que le licencié de Sorbonne avait vécu pendant deux ans dans la maison où survivait la mémoire du grand cardinal. Il parle de son « beau-mausolée » dans l'église de la Sorbonne, de son souvenir qui « n'était pas décourageant » pour l'ambition dont il sentait poindre en lui les premiers germes; car c'était le temps où il voulait arriver, comme il le dit, à tout ce qu'il croyait pouvoir bien faire. A-t-il jamais médité devant le tombeau de l'homme qu'il appellera en 1791 « un immortel dans les annales du despotisme, » comme Pierre le Grand qui s'était arrêté un jour au même endroit? S'est-il rappelé la promesse du cardinal à son maître qui déborde d'orgueil patriotique : relever le nom du roi dans les nations étrangères au point où il devait être? Si le souvenir du mort illustre qui repose dans les caveaux de la Sorbonne fit réfléchir l'abbé de Périgord, il ne lui communiqua pas cette unité dans les vues politiques, cette netteté et cette fermeté dans la conception de ses plans, cette volonté capable de maîtriser les hommes et les choses, qui ont fait sa gloire et qui sont les caractères essentiels de son génie.

A l'époque où Talleyrand quittait la maison de Sorbonne, Paris offrait un spectacle extraordinaire : la grande ville était folle d'un homme, car ce ne serait pas assez dire amoureuse.

Voltaire venait de se décider à quitter sa terre de Ferney, dont il avait fait sa résidence depuis vingt ans; il était arrivé à Paris le 10 février (1778). Ce vieillard de quatre-vingt-quatre ans avait eu la rentrée d'un jeune triomphateur. Les ovations se succédaient sans interruption devant sa demeure du quai des Théatins; la première représentation de sa tragédie d'*Irène*, prenait le caractère d'une apothéose; les visiteurs affluaient chez lui, presque jusqu'à l'heure de sa mort (30 mai). L'abbé de Périgord fut l'un de ces Parisiens qui voulurent à tout prix approcher le grand homme. Il le vit deux fois. On dit que le philosophe agit pour lui comme pour le fils de Franklin qui lui avait été présenté : il lui donna sa bénédiction, en imposant ses mains sur la tête du jeune abbé, à genoux et prosterné devant lui, au milieu d'une assistance d'élite, qui éclata en applaudissements. Cette manière d'ordination lui fut sans doute beaucoup plus agréable que l'ordination qu'il avait reçue trois ans plus tôt.

Talleyrand garda toujours une vive sympathie pour Voltaire, il lui paraissait « avoir parfaitement tracé le caractère et la mission du vrai philosophe », de celui qui dit et répète : « Adorez Dieu, servez les rois, aimez les hommes. » Comme lui, il avait le sens de la mesure; comme lui, il goûtait un rationalisme qui se conciliait avec les bases éternelles de l'ordre moral et politique. Jusqu'à la fin de sa vie, il conserva son admiration pour le patriarche de Ferney. Un hôte qui se trouvait à Valençay pendant l'été de 1837 rapporte à ce sujet un témoignage intéressant.

« Nous l'entendîmes exalter, de toute la force de sa voix et de son geste, les quarante années qui commencent à Montesquieu et que couronne l'Assemblée Constituante. « Rien » de comparable, disait M. de Talleyrand, dans aucun temps » et chez aucun peuple, à l'admirable mouvement d'idées qui » s'opérait de 1749 — c'est, dit-il, l'année de *l'Esprit des lois* — » jusqu'en 1792, 1791, » ajouta-t-il en se reprenant. Montesquieu, Buffon, la préface de *l'Encyclopédie*, sur laquelle il appuya, Voltaire surtout, reçurent le tribut de son inépuisable admiration. « J'affirme, » dit M. de Talleyrand avec un surcroît d'énergie presque solennelle, « j'affirme que si Ferney » n'avait pas été donné en partage à la France, je n'aurais

» jamais signé le traité de Vienne. » Il voulait dire le traité de Paris.

Les *Mémoires* du prince de Bénévent ne disent rien sur la date où il reçut la prêtrise ni sur les circonstances qui accompagnèrent cette cérémonie; son silence n'est pas malaisé à comprendre. Les archives départementales de la Marne, heureusement explorées par l'historien de *Talleyrand évêque d'Autun*, ont permis de combler cette lacune importante.

Talleyrand, en effet, avait jugé prudent de changer de diocèse. Christophe de Beaumont du Repaire était, depuis de longues années, archevêque de Paris; prélat de mœurs très pures et d'une charité sans bornes, il était d'une intransigeance absolue pour tout ce qui touchait au dogme, à la discipline, à l'indépendance du pouvoir ecclésiastique; ses querelles avec les jansénistes, le parlement, les philosophes, en particulier Rousseau, sont restées célèbres. Proviseur de Sorbonne, il avait des moyens d'information immédiats sur les clercs sortis de cette maison. L'abbé de Périgord ne voulut point s'exposer à l'examen d'un censeur peu complaisant. Il demanda à l'archevêque de Reims de l'incorporer dans son diocèse; il lui adressa à cet effet, au mois de septembre 1779, la requête qui suit :

Les bontés particulières que vous avez toujours accordées au suppliant, et dont il ose espérer la continuation, lui font désirer d'être compris au nombre de vos diocésains, afin d'y travailler sous vos ordres. Vous lui assurerez cet avantage, Monseigneur, en lui accordant la grâce qu'il sollicite et dont il espère se rendre digne de plus en plus.

A cette date, l'archevêque duc de Reims n'était plus le cardinal de La Roche-Aymon, qui avait présidé au sacre de Louis XVI; mort en 1777, il avait eu pour successeur son coadjuteur, Alexandre-Angélique de Talleyrand, le propre oncle de l'abbé de Périgord. En excellents rapports de parenté avec son frère Charles-Daniel et avec sa belle-sœur, le nouvel archevêque, âgé alors de quarante-deux ans, avait des sentiments de grande affection pour un neveu qui n'était point irréprochable certes, mais dont l'esprit promettait beaucoup

et qui, sous sa surveillance directe, ne tarderait pas sans doute à rentrer dans les sentiers du devoir; la mère du futur prêtre, qui n'était point sans inquiétude sur son avenir religieux, dut reprendre confiance, à l'idée qu'il appartiendrait au clergé d'un proche parent en la salutaire influence de qui elle mettait ses espérances. L'archevêque de Reims obtint que l'abbé de Périgord fût « excorporé » du diocèse de Paris; le 17 septembre (1779), il le fit inscrire au diocèse de Reims. Le même jour, l'un de ses suffragants, François-Joseph de La Rochefoucauld-Bayers, évêque de Beauvais, conférait le diaconat au licencié de Sorbonne. Désormais celui-ci devait « servir à l'autel, baptiser et prêcher. »

Enfin, trois mois plus tard, le 18 décembre (1779), le samedi des quatre-temps de l'Avent, Talleyrand fut ordonné prêtre; il avait vingt-cinq ans et dix mois. La veille, son ami Choiseul-Gouffier l'avait trouvé en proie à une crise de larmes et de désespoir. Rien de commun avec ces angoisses d'incrédulité qui devaient torturer un jour, dans des circonstances analogues, la conscience d'un Lamennais ou d'un Renan; c'était une sorte de rage de devenir prêtre malgré lui, parce qu'il était tombé dans sa petite enfance de dessus une commode et quand la vie mondaine, que son nom lui permettait de mener, lui avait déjà offert ses séductions. Choiseul-Gouffier, qui le voyait dans cet état violent, voulut le détourner d'accomplir le sacrifice suprême. Il s'y était refusé; il avait parlé de sa mère, de la douleur qu'elle éprouverait, de l'éclat qui en résulterait. « Non, dit-il à son ami. Il est trop tard, il n'y a plus à reculer ».

L'ordination eut lieu dans la chapelle de l'archevêché de Reims; le prélat officiant fut un autre suffragant du diocèse, Louis-André de Grimaldi, évêque de Noyon. Il adressa à l'ordinand les paroles rituelles : « C'est avec une sainte frayeur qu'il faut monter à un si haut degré, vous souvenant que ceux qui y sont appelés doivent se distinguer par une sagesse toute céleste, des mœurs pures et une pratique habituelle de la justice. » Il l'avait revêtu de la chasuble, il avait fait sur l'intérieur de ses mains l'onction avec l'huile sainte, il lui avait conféré « le pouvoir d'offrir à Dieu le saint sacrifice et de célébrer les messes, tant pour les vivants que pour les défunts, au

nom du Seigneur ». L'abbé de Périgord avait reçu la communion. A la fin de la messe il s'était agenouillé devant l'évêque, il avait mis ses mains jointes dans les mains du prélat, qui lui avait demandé : « Promettez-vous à votre évêque respect et obéissance? » Il avait répondu : « Je le promets. » Alors le prélat tenant toujours les mains de l'ordinand dans les siennes, lui avait donné le baiser de paix, en disant : « Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous. » Talleyrand avait répondu : « Ainsi soit-il. » Encore quelques rites, et les cérémonies étaient terminées. L'Église catholique comptait un prêtre de plus.

Le lendemain, 19 décembre, l'archevêque de Reims donnait à son neveu une charge de vicaire général de son diocèse. Ce même jour, quatrième dimanche de l'Avent, le nouveau prêtre célébrait sa première messe. Ses parents y assistaient, ils recevaient la communion de ses mains. Sa mère adressait au ciel des prières pour que ce fils aîné, qu'un accident et les idées de son temps avaient poussé à l'Église, fût digne du sacerdoce dont il était à présent revêtu pour toujours.

Quelques années plus tard, à Rennes, dans la chambre d'une de ses belles amies qui était malade, madame de Girac, Talleyrand remplissait des bouts-rimés; ils débutaient ainsi :

Et que me fait à moi qu'on soit belle ou jolie,
A moi qui, par raison, ai fait une folie ?

Ce second vers, disait-il, c'était presque l'histoire de sa vie; il voulait dire l'histoire de son ordination sacerdotale.

G. LACOUR-GAYET,
*de l'Académie des Sciences morales
et politiques.*